

Semaine du 24 au 30 septembre 2007 n° **185**

## Sommaire

- **Journalistes** : rassemblement inter-syndical pour l'indépendance
- **Régimes spéciaux** : les cheminots tirent les premiers
- **Santé au travail - Protection sociale** : un 13 octobre offensif
- **Éducation** : 15 organisations écrivent à Nicolas Sarkozy
- **Stages** : l'Ugict-CGT préconise une rémunération
- **Université** : réforme des bourses pour la rentrée 2008
- **Carte judiciaire** : la réforme passe mal
- **Hôpitaux locaux** : mise en garde de l'association des petites villes
- **Chateaudun** : Flextronics ferme son usine fin 2007
- **Crédit Lyonnais LCL** : CGT et FO refusent de voter le plan de départ
- **Santé au travail** : les maladies professionnelles largement sous évaluées
- **Brevets** : déposés dans notre pays, ils doivent être écrits ou traduits en français !
- **Areva** : pas de nécessité d'ouvrir le capital
- **Temps de travail** : en moyenne nous travaillons 35,6 heures
- **Fonction publique** : Fillon lance un « débat national » le 1<sup>er</sup> octobre
- **Immigration** : le test ADN est une mesure humiliante
- **Violences** : femmes et jeunes sont les plus exposés
- **Parité** : les femmes encore sous représentées dans les directions
- **Internet** : 60 % des services publics européens accessibles en ligne

## Édito Dialogue social ou monologue présidentiel ?

La méthode Sarkozy-Fillon vaut-elle mieux que celle de leurs devanciers Chirac-Raffarin ou Chirac-Villepin ? En matière de dialogue social on était habitués à la brutalité, au lyrisme débridé, aux sentences profondes - « *la route est droite mais la pente est forte* » - sans que finalement les organisations syndicales ne parviennent à faire entendre leur voix. Avec le nouveau tandem, le style n'a pas tant varié en dépit de l'avalanche de réunions, de tours de tables, de conférences et d'audiences. Les syndicalistes devraient se réjouir d'avoir des agendas de ministre ? Le rouleau compresseur est lancé, le Président dit ce qu'il faut négocier, quel est le résultat des négociations, et si on y parvient pas, il annonce que la loi règlera. Ce n'est pas une bonne façon de procéder. La volonté du chef de l'État est claire : il veut saturer le calendrier et noyer les organisations syndicales sous toute une série de réformes aux conséquences dangereuses pour les salariés. Il ne rencontre pas les syndicats pour entendre leurs propositions, mais pour expliquer ce qu'il a décidé. La méthode et le calendrier avancés pour réformer les régimes spéciaux sont emblématiques. La négociation entreprise par entreprise doit aboutir à aligner la durée de cotisations des régimes spéciaux sur la fonction publique. Ce sera le même ultimatum pour l'ensemble des salariés du régime général en 2008. La CGT refuse l'allongement mécanique et sans fin de la durée de cotisation pour faire valoir ses droits à la retraite. Avec cette logique on ne peut que déboucher sur une diminution des pensions versées. Cela se vérifie d'ores-et-déjà avec l'application des réformes Balladur/Veill de 1993, Fillon en 2003 et les accords Arrco-Agirc que la CGT a refusé de signer. Il faut négocier pour trouver d'autres solutions sur l'ensemble des retraites garantissant le droit au départ à 60 ans. Notre pays a besoin de dégager de nouveaux moyens financiers pour toutes les retraites. On estime que l'effort supplémentaire à consentir est de l'ordre de 3 % de la richesse nationale produite (PIB) en 2020, ce qui reviendrait à passer de 12 % du PIB aujourd'hui à 15 %. C'est possible. Ce débat est sérieux et nous avons tout à perdre aux discours populistes et démagogiques qui opposent les uns aux autres. Pas de simplisme, pas d'illusion. On ne sauvera pas le régime général par l'alignement des régimes spéciaux qui versent tout au plus 5 % des retraites ver-



sées. Dans le discours présidentiel du 18 septembre, il a beaucoup été fait référence aux attentes sociales des salariés. Mais sous couvert de besoin de solidarité, de dialogue social, les mesures qui se dessinent sont de nature à faire peser sur les seuls salariés l'essentiel des efforts demandés pour réformer le contexte social et quasiment rien n'est demandé aux entreprises ; Il est par contre affirmé que réformer les régimes spéciaux serait urgent dans le cadre d'une troisième réforme des retraites. Ce n'est donc pas qu'une question d'équité. En revanche, rien n'est proposé pour prendre en compte la question de la pénibilité au travail. Rien sur le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires.

## Journalistes

### Rassemblement intersyndical pour l'indépendance

Les syndicats de journalistes SNJ-CGT, SNJ, USJ-CFDT, SJ-CFTC, SPC-CFE-CGC et SJ-FO appellent mercredi dans un communiqué, les journalistes à un rassemblement le 4 octobre (à 18 h au musée social à Paris 7<sup>e</sup> arrondissement) pour défendre l'indépendance de la presse en France. « Rarement l'indépendance des journalistes avait été autant bafouée. Rarement l'un des droits fondamentaux du citoyen, à savoir l'accès à une information honnête, complète, pluraliste et indépendante des pressions politiques, financières et commerciales, avait été autant menacé », s'indignent-ils. Les syndicats dénoncent la « mainmise » sur le secteur de « quelques grands industriels dont les liens avec le pouvoir en place ne sont plus à démontrer » et la disparition de « journaux, d'émissions, de postes de journalistes ». « Restructurations et plans sociaux se succèdent à un rythme effréné. Les pressions exercées sur les journalistes atteignent des sommets dignes d'une république bananière. Les cas de censure deviennent monnaie courante. Les rédactions sont perquisitionnées au mépris même de la loi », ajoute l'intersyndicale. Face à cette situation d'une « extrême gravité », les syndicats de journalistes ont décidé « pour la première fois depuis quinze ans de se rassembler pour passer à l'action » et appellent les journalistes et les citoyens à « s'engager avec eux pour gagner la bataille de l'indépendance ». Ils appellent les journalistes à se rassembler le 4 octobre. Dans la foulée, le SNJ-CGT appelle les rédactions et l'ensemble des organisations syndicales à participer massivement à la journée européenne de défense du journalisme lancée pour le 5 novembre par la Fédération européenne des journalistes et à oeuvrer pour une information de qualité devant les menaces qui pèsent sur la profession.



## Régimes spéciaux

### Les cheminots tireront les premiers

La CGT, FO, la CFTC, Sud Rail, la CFE-CGC, et la CFDT des cheminots ont été les premières à annoncer la date de leur riposte contre la remise en cause de leur régime spécial de retraite annoncée mardi par le président de la République. Ils ont



choisi la date du 18 octobre pour défendre le régime spécial de retraite, mais aussi le fret ferroviaire et l'emploi de l'entreprise publique. La Fgaac (agents de conduite autonomes) ainsi que l'Unsa, ont réservé leur réponse.

## Santé au travail - Protection sociale

### Un 13 octobre offensif

Deux associations de salariés, la Fnath et l'Andeva appellent à participer à une manifestation nationale, à Paris, le 13 octobre pour revendiquer à la fois une juste réparation des accidents du travail, un développement et un renforcement de la prévention et la prise en compte de la pénibilité au travail. La CGT s'est jointe à cet appel. D'autres organisations devraient les rejoindre. Pour la CGT, il ne s'agit pas de défendre un statut quo qui laisse des millions de salariés et de citoyens à l'écart d'une véritable protection contre l'exposition aux risques professionnels et sociaux, mais bien de gagner de nouvelles protections et d'obtenir dans tous les domaines les réparations justifiées. Pour défendre le droit à la santé, le refus de la franchise médicale, la réparation des accidents du travail, la reconnaissance des travaux pénibles.



## Éducation

### 15 organisations écrivent à Nicolas Sarkozy

Les 15 organisations qui avaient déjà lancé, le 30 août, un « appel solennel » à Nicolas Sarkozy contre les 11 200 suppressions de postes annoncées au budget 2008, ont annoncé jeudi de la semaine dernière qu'elles allaient envoyer au président de la République une lettre ouverte rendue publique cette semaine. La Ferc-CGT, la FSU, l'Unsa-Éducation, le Sgen-CFDT, la Faen, la Fnec-FP, FO, les six fédérations de l'Enseignement, la

FCPE (parents), l'Unef et la Cé (étudiants), l'UNL et la Fidl (lycéens), la Ligue de l'enseignement et plusieurs mouvements pédagogiques dont le CRAP Cahiers Pédagogiques dénoncent la politique éducative menée par le gouvernement qui ne permettra pas d'« affronter les inégalités » par le biais de la suppression de la carte scolaire, du renoncement au collège unique ou de la réduction des moyens.

## Stages

### L'Ugict-CGT préconise une rémunération

L'Ugict CGT, qui siège au Comité des stages créé début septembre par le gouvernement, a fait remarquer que « le niveau voire l'absence de rémunération du stage privait de fait les étudiants les plus modestes de l'accès à certains stages ». Cette injustice s'ajoute à « la discrimination par le carnet d'adresses dénoncée par Valérie Pécresse » la ministre de l'Enseignement supérieur. Pour l'Ugict-CGT, « les déclarations du gouvernement qui souhaite mettre fin aux emplois déguisés en stages, renforcer l'égalité des chances et lutter contre toutes les formes de discrimination, posant le principe que tout travail mérite salaire ». Elles ne doivent pas rester à l'état d'intentions. Quelle traduction dans les actes interroge l'Ugict-Cgt pour qui l'intervention des stagiaires avec les autres salariés va être encore nécessaire pour parvenir à des mesures concrètes ? Lire le communiqué sur le site de l'Ugict-CGT.



## Université

### Réforme des bourses pour la rentrée 2008

La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse va réformer, à la rentrée 2008, le système des bourses étudiantes en élargissant leur bénéfice à 50 000 jeunes supplémentaires, aux élèves méritants ou souhaitant étudier à l'étranger. Les 50 000 nouveaux étudiants bénéficieront en fait de l'« échelon 0 » du système, qui « correspond à l'exonération des frais d'inscription et de sécurité sociale, soit 400 euros ». Ce plan a été accueilli froidement par la Confédération Syndicale des Familles qui s'inquiète notamment du « développement des bourses au mérite » au détriment des bourses sur critères sociaux. La CSF juge « très dangereux » le « développement des prêts bancaires, même garantis par l'État ». « Il place le jeune dans une situation d'endetté dès son entrée dans la vie professionnelle », a-t-elle prévenu, en rappelant que « la mise en place d'un revenu d'autonomie du jeune assurerait à chaque jeune les moyens de suivre la voie qu'il a choisie dans de bonnes conditions ». « L'ensemble des mesures annoncées par la ministre est bien en deçà de l'urgence sociale de la rentrée », assure dans un communiqué la première organisation syndicale étudiante, l'Unef, pour qui, selon ses calculs, le montant global des mesures « s'élève au mieux à 50 millions d'euros, dont seulement 15,6 millions d'euros en 2008 » consacrées aux bourses. Par ailleurs, l'Unef relève que ces mesures « ne répondent pas à l'urgence sociale rencontrée par les étudiants » pour la rentrée 2007 et qu'elles sont « très inférieures » aux préconisations du rapport Wauquiez qui proposait d'injecter 150 millions dans le système.



## Carte judiciaire

### La réforme passe mal

Les mobilisations de magistrats, d'avocats, d'élus locaux se multiplient dans les tribunaux d'instance et de grande instance pour dénoncer la réforme de la carte judiciaire qui prévoit la suppression de nombre de ces cours. En grève depuis vendredi dernier, les 27 avocats du barreau de Dole ont par exemple bloqué jeudi 20 septembre après-midi l'en-



trée du TGI, empêchant la tenue des audiences correctionnelles et celles des juges des affaires familiales. De leur côté, les avocats de Belfort, en grève depuis le 6 septembre, se sont rassemblés dans l'après-midi pour dénoncer le projet de suppression du seul TGI du département du Territoire de Belfort qui devrait fusionner avec celui de Montbéliard (Doubs).

## Hôpitaux locaux

### Mise en garde de l'association des petites villes

L'Association des petites villes de France (APVF) a mis en garde mercredi contre le financement intégral des hôpitaux à l'activité à partir de 2008, affirmant que cela « mettrait de nombreux établissements dans une situation catastrophique ». L'APVF réagissait à l'annonce de Nicolas Sarkozy qui préconise ce mode de financement. L'association estime que « cette disposition frapperait de plein fouet un certain nombre d'hôpitaux fragiles et en grandes difficultés budgétaires ». Selon elle, leur « mission de service public serait compromise avec des conséquences lourdes en matière d'aménagement du territoire ».



## Chateaudun

### Flextronics ferme son usine fin 2007

L'usine spécialisée dans la fabrication de produits de pointe pour la téléphonie sans fil, et où travaillent actuellement quelque 500 personnes, va fermer à la fin de l'année a annoncé le secrétaire CGT du comité d'entreprise jeudi 20 septembre à l'issue d'une réunion avec le gérant de l'entreprise. « Le gérant de Flextronics a convoqué les élus du



personnel en fin d'après-midi pour nous signifier que notre principal client Alcatel reprenait en interne la production qu'il nous sous-traitait jusqu'à présent », a indiqué le secrétaire du CE. « Sachant que notre second client Nortel délocalise la production de Chateaudun en Pologne, on se retrouve sans client », a-t-il ajouté.

## Crédit Lyonnais LCL

### CGT et FO refusent de voter le plan de départ

Le Comité central d'entreprise (CCE) du Crédit Lyonnais (LCL) a rendu jeudi dernier un avis défavorable sur le plan qui prévoit 3 519 départs d'ici 2010, la CFDT et le SNB ayant voté contre, alors que les délégués CGT et FO ont quitté la séance. « Voter sur le plan de compétitivité, c'est donner un chèque en blanc à la direction », a affirmé la CGT devant le CCE avant de quitter la réunion. Lors d'un précédent CCE le 1<sup>er</sup> juin, la direction du LCL avait annoncé un plan de réduction de 15 % des effectifs sur trois ans soit 3 519 départs d'ici 2010, sur la base de « préretraites » et de « départs volontaires ».



## Santé au travail

### Les maladies professionnelles largement sous évaluées

Selon une étude de l'Institut national d'études démographiques publiée jeudi 20 septembre les maladies professionnelles sont « largement sous-évaluées » en France, comme le montre, avant même le cas de l'amiante, l'exemple de la silicose.



« Les maladies professionnelles sont des maladies négociées. Depuis les années 1920, leur définition fait l'objet d'une controverse permanente entre patronat et syndicats (...) Les rapports officiels admettent que le système ainsi construit sous-évalue largement leur incidence », estime l'étude.

## Brevets

### Déposés dans notre pays, ils doivent être écrits ou traduits en français !

La CGT invite les parlementaires à ne pas ratifier le protocole de Londres, qui supprime l'obligation de traduire en français les brevets européens. Elle y voit une « dangereuse atteinte à l'usage de la langue française ». Elle « ne sous-estime pas les arguments avancés pour justifier cette mesure, notamment en ce qui concerne la réduction des coûts pour les Pme. Toutefois, une telle mesure ne permet pas de résoudre les problèmes structurels qui sont à l'origine de la faiblesse de la France, et de l'Europe, en la matière. La ratification aurait des conséquences linguistiques, culturelles et, à plus ou moins long terme, économiques, négatives. Ce protocole porte dangereusement atteinte à l'usage de la langue française et plus généralement à la diversité et à la pluralité des langues, richesse universelle. Ainsi, serait confortée et renforcée la tentative de nombreux groupes multinationaux présents en France d'imposer aux salariés l'usage d'un anglais, d'ailleurs fortement frelaté, au mépris de la législation en vigueur (Loi Toubon). On connaît les conséquences de cela pour la sécurité au travail, la qualité des produits et des services, voire même, comme dans l'affaire de l'hôpital d'Épinal, pour la santé des usagers. »

## Areva

### Pas de nécessité d'ouvrir le capital

« La situation économique et financière (d'Areva) est solide, bonne, avec un faible ratio d'endettement. (...) Aujourd'hui, ni sa raison sociale, ni son mode de gouvernance, ni sa stratégie, ni sa capacité financière ou encore ses prévisions de résultats, ne nécessitent une quelconque intervention urgente de la présidence de la République en vue d'ouvrir ou privatiser son capital, voire découper le groupe », affirme la CGT du groupe dans un communiqué. L'État réfléchit actuellement à un éventuel projet d'évolution du capital du groupe public Areva,



voire d'un rapprochement avec le groupe industriel Alstom. « Une évolution du périmètre de capital par un mariage forcé décidé en secret, dicté par la seule spéculation, n'offre pas en soi de garanties sur la bonne maîtrise des activités industrielles stratégiques, la gestion de l'emploi, une évolution positive des conditions de travail ». « L'importance des enjeux, face au flou des projets présidentiels, réclame du temps, un véritable débat national et un positionnement des représentants du peuple », conclut le syndicat.

## Temps de travail

### En moyenne nous travaillons 35,6 heures

Selon l'enquête trimestrielle du ministère de l'Emploi publiée vendredi 21 septembre, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet à la fin juin est restée stable à 35,6 heures dans les entreprises de 10 salariés ou plus. C'est dans les secteurs des transports, des services aux particuliers et de la construction que la durée hebdomadaire moyenne du travail la plus élevée a été enregistrée dépassant les 36 heures hebdomadaires. L'étude note également une progression de l'emploi à temps partiel qui concerne 15,8 % des salariés soit + 0,1 % au premier semestre. La part des emplois à temps partiel en France aurait plus que doublé en 25 ans et concernait 17,9 % des salariés en 2005, très largement des femmes, une évolution voulue par les pouvoirs publics successifs, selon une autre étude du ministère de l'Emploi publiée mercredi.



## Fonction publique

### Fillon lance un « débat national » le 1<sup>er</sup> octobre

Les organisations syndicales ont été informées vendredi par un document que le gouvernement souhaite commencer le 1<sup>er</sup> octobre un « grand débat national auquel pourront participer tous les citoyens et qui s'achèvera fin mars 2008 » sur la fonction publique. Cette initiative avait été annoncée début septembre. Plusieurs tables rondes avec des



fonctionnaires, des syndicats, des usagers, des entrepreneurs, etc, rythmeront le débat. Trois conférences sociales « plus institutionnelles » entre les syndicats et le gouvernement doivent s'ouvrir au mois d'octobre: le 8 sur le pouvoir d'achat, le 15 sur le dialogue social et le 29 sur les parcours professionnels.

## Immigration

### Le test ADN est une mesure humiliante

Le syndicat national des médecins de la protection maternelle et infantile (SNMPMI) a qualifié mercredi d'« humiliant » l'amendement au projet de loi sur l'immigration instituant la possibilité de tests ADN pour les candidats au regroupement familial. « En réduisant la filiation et la notion de famille à la seule dimension génétique, cet amendement nie tous les liens qui unissent parents et enfants « non biologiques » (...) En imposant cette mesure humiliante, injuste et discriminatoire aux migrants il trahirait l'esprit même de la République », écrit le SNMPMI dans un communiqué. En outre, il « entraverait, dans notre pays signataire de la convention internationale des droits des enfants, le droit à vivre en famille qui n'est pas réservé aux seuls enfants biologiques ».



## Violences

### Femmes et jeunes sont les plus exposés

Une étude de la Drees (ministères de la Santé et du Travail) intitulée « *Événements de vie et santé* » (EVS) publiée jeudi 20 septembre nous apprend que près d'une personne sur deux a subi au moins une fois des violences verbale, sexuelle, psychologique ou matérielle, au cours des 2 années écoulées. Les jeunes de 18 à 29 ans déclarent ainsi avoir subi trois fois plus de violences au cours des deux dernières années que leurs aînés

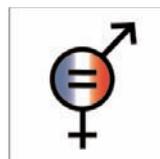


de 30 à 54 ans. Les femmes aussi sont parmi les plus exposées aux violences, notamment sexuelles. Considérant non plus les deux années précédant l'enquête, mais toute la durée de leur vie, 11 % des femmes et 3 % des hommes ont dit avoir subi des attouchements sexuels, tentatives ou rapports sexuels forcés. En revanche, les hommes subissent plus de vols, violences physiques ou refus de discussion de la part d'un tiers.

## Parité

### Les femmes encore sous représentées dans les directions

Le plafond de verre qui empêche les femmes d'accéder aux responsabilités reste bien hermétique à en croire une étude de l'organisation Corporate women directors international (CWDI). Elle révèle en effet que l'égalité des sexes dans les conseils d'administration des 200 plus grandes entreprises à travers le monde progresse peu, les femmes représentant 11,2 % des administrateurs en 2006 contre 10,4 % il y a deux ans. 57 % des 100 premières entreprises mondiales n'ont aucune femme à un poste de direction et 18 % n'en ont pas non plus à des postes d'administrateurs.



## Internet

### 60 % des services publics européens accessibles en ligne

Selon une étude pour la Commission européenne réalisée chaque année par le groupe français de conseil et services informatiques Capgemini, la part des services publics accessibles par internet en Europe a « *augmenté de manière sensible* » entre



2006 et 2007, passant de 50 % à 58 %, la France faisant figure de bonne élève avec un taux de 70 %. L'étude souligne l'intérêt du portail service-public.fr qui regroupe désormais la plupart (16 sur 24) des services publics français en ligne.